



## Evaluation du label Commune en santé

Le label fête cette année ses 10 ans d'existence. C'est en effet en décembre 2010 que les premières communes ont été labellisées en Valais. Depuis, le label a sans cesse évolué et ce sont aujourd'hui 51 communes qui sont labellisées dans les cinq cantons partenaires que sont le Valais, le Jura, Vaud, Genève et Fribourg. En 2019, le label a fait l'objet d'une évaluation, l'occasion pour nous de faire le point sur les objectifs et les perspectives à venir après 10 ans d'existence.

Sur mandat de Promotion Santé Suisse, la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne (HETS&Sa – HES-SO) a d'une part proposé un bilan du label et d'autre part proposé une série de recommandations en vue de son amélioration.

Les résultats montrent que le dispositif permet d'atteindre les principaux objectifs du label et que les responsables communales et communales sont globalement satisfait·e·s du processus. Elles et ils soulignent notamment la simplicité et la clarté du processus ainsi que son impact positif sur la gestion et le développement de l'offre communale en matière de promotion de la santé. Plusieurs responsables communales et communales ont été interrogé·e·s lors de cette évaluation et nous les remercions chaleureusement de leur participation nous permettant d'améliorer encore le label « Commune en santé ».

## Un instrument efficace pour la promotion de la santé dans les communes

Par le nombre croissant de communes souhaitant entrer dans la démarche de labellisation, « Commune en santé » montre son importance et l'intérêt que les communes lui portent. Il est un instrument intéressant de promotion de la santé pour deux raisons principales :

- il est l'un des rares outils existants permettant aux responsables politiques de connaître, gérer et développer l'offre de promotion de la santé au sein de leur commune ;
- il permet de toucher l'ensemble des thématiques de promotion de la santé et des publics cibles concernés grâce à une évaluation de l'offre communale intégrant de nombreux domaines et adoptant une approche multisectorielle.

## Des effets sur la promotion de la santé reconnus

Plus que l'obtention d'une estampille, c'est le processus de labellisation qui est important et qui permet de renforcer la promotion de la santé pour les citoyennes et citoyens.

Ainsi, on constate réellement un renforcement des connaissances en matière de promotion de la santé au sein des communes, particulièrement pour les personnes en charge de la labellisation. Celles-ci apprennent à concevoir la santé de manière élargie et ont une meilleure compréhension du rôle et de l'importance des déterminants structurels. C'est souvent aussi lors du processus que l'on prend conscience des mesures existantes sur le territoire et de leur impact sur la santé.

Les communes entrant dans le processus de labellisation montrent aussi leur intérêt à aller au-delà des mesures existantes. Plusieurs communes ont ainsi profité du processus pour

créer de nouvelles mesures et toutes les communes ayant renouvelé leur label l'ont fait avec un nombre supérieur de mesures. La tendance des dernières années est également à la validation de mesures spécifiques et innovantes, propres à une commune et à ses besoins.

L'engagement pour appliquer les mesures durant au minimum trois ans ainsi que le renouvellement du label dans la majorité des communes montrent un ancrage durable des mesures et de la volonté communale d'agir en faveur de la santé de ses citoyennes et citoyens.

### **Des attentes satisfaites et des effets inattendus**

Les participantes et participants à l'évaluation se sont montré·e·s satisfait·e·s voire très satisfait·e·s du label. Celui-ci remplit les attentes en termes de réalisation d'un inventaire des mesures, de valorisation des mesures auprès des municipales et municipaux, d'identification des forces et faiblesse en matière d'offres de promotion de la santé et d'amélioration d'image de la commune. Des effets positifs inattendus sont également mentionnés : l'incitation aux collaborations interservices et la reconnaissance manifestée aux différent·e·s partenaires et employé·e·s communales et communaux actifs dans la promotion de la santé.

Ces effets du label, et particulièrement du processus enclenché avec la collaboration des instances cantonales de labellisation, sont les points forts de notre démarche. L'évaluation nous a aussi fait prendre conscience de points faibles et d'améliorations nécessaires.

### **Des améliorations nécessaires pour de nouvelles perspectives du label**

Les responsables communales et communaux ont relevé plusieurs limites du label : manque de connaissance du label, diminution de son impact au fil du temps, manque de suivi après la labellisation, risque de perdre les connaissances acquises durant le processus. Partant de ces constats, la Haute école de travail social et de la santé de Lausanne a proposé toute une série de recommandations sur lesquelles nous sommes en train de travailler afin d'améliorer le label, votre label :

- Elaboration d'un guide pour les communes regroupant les outils nécessaires au label, les façons de récolter les données pour le bilan (collaboration interservices notamment) et des pistes pour pérenniser les mesures du label.
- Création d'un outil d'aide à la communication et valorisation du label et du processus de labellisation pour les communes
- Elaboration de critères différenciés pour les très petites et très grandes communes afin de favoriser la démarche de labellisation.
- Développement d'un outil de suivi après la labellisation, engagement pour des points de situation annuels et encouragement à un mode de gouvernance favorisant l'intersectorialité.
- Amélioration de nos connaissances sur le fonctionnement des communes et leurs enjeux et proposition de pistes d'action sur les domaines ou thématiques pour lesquelles elles rencontrent davantage de difficultés.
- Campagne de communication afin d'augmenter la notoriété du label et ainsi valoriser davantage le processus dans lequel les communes s'engagent.

La coordination intercantonale « Commune en santé » ainsi que les organes porteurs du label en Suisse romande se réjouissent de continuer à faire évoluer le label, et ainsi la promotion de la santé, avec vous et grâce à vous.